

Projet associatif 2024-2027

de la Maison de l'Emploi

du Grand-Périgueux

Version 24 mai 2024



### **PREAMBULE**

Pourquoi un projet associatif pour la Maison de l'Emploi du Grand Périgueux?

La MDE est une association qui mène des actions dans le domaine de l'insertion professionnelle et de l'emploi. Pour être efficiente elle doit se réinterroger régulièrement sur ses valeurs, ses missions, sa place au sein des structures qui travaillent dans ce secteur. Cette réflexion est nécessairement partenariale car la valeur ajoutée de la MDE est de proposer et de mettre en œuvre localement des actions complémentaires aux politiques déjà existantes. Le projet associatif est l'occasion de préciser le cap et les principes d'actions de la MDE pour les prochaines années.

# 2 CONSTRUCTION DU PROJET ASSOCIATIF

La démarche en un coup d'œil

### La démarche d'élaboration du projet associatif

Réévaluer les enjeux et besoins auxquels la MDE devra répondre dans les prochaines années, en déduire des principes d'action et des orientations qui guideront les décisions de la gouvernance;

>> Une approche collective, associant les équipes de la Maison de l'Emploi, la gouvernance et les partenaires du territoire pour faire de la MDE un outil local au service de l'emploi.



Des **ateliers thématiques** avec les
partenaires et la
gouvernance de la MDE

Mars-Avril 2024



Un temps de compilation et de rédaction

Mai 2024

Un projet à faire vivre sur le long terme, qui peut être ajusté au fil de l'eau pour tenir compte de l'évolution du contexte d'intervention et des besoins



**Appropriation** et communication

Peme semestre

Février 2024

Une phase de

cadrage avec l'équipe

de la MDE

3

# Projet associatif 2024-2027 de la MDE du Grand-Périgueux

Ambition, vocation, orientations de la MDE

### La MDE aujourd'hui



#### Des atouts reconnus sur lesquels s'appuyer

- >> Une bonne connaissance et implication dans le tissu économique local
- >> Une capacité d'innovation, une agilité pour s'adapter aux nouveaux besoins
- >> Une équipe à taille humaine, une cohérence d'intervention propice à la continuité des parcours
- >> Une relation de confiance avec les usagers et les partenaires du territoire

#### Des marges d'amélioration identifiées

- >> Une offre d'intervention qui doit gagner en lisibilité auprès des partenaires
- >>> Un modèle économique fragilisé par des actions expérimentales et de courtterme financées à travers des appels à projet

#### Des éléments de contexte à prendre en compte

- >> Un tissu économique principalement constitué de TPE/PME
- >>> Un taux de chômage en baisse mais une partie des publics qui reste éloignée de l'emploi
- >> Un service public de l'emploi en pleine évolution (Loi pour le plein emploi)





#### UN OBJECTIF: L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi contribue directement au développement local de l'emploi et à l'insertion professionnelle des publics qui en sont les plus éloignés.

#### UN OUTIL LOCAL

La Maison de l'Emploi fait partie du service public de l'emploi. Elle est au service du territoire, de ses acteurs et de ses habitants. Elle intervient en proximité, au plus près des besoins et des partenaires.

# La raison d'être et le positionnement de la MDE

#### **▶ UNE APPROCHE COMPLEMENTAIRE**

L'intervention de la Maison de l'Emploi se fait en réseau, avec les acteurs de l'emploi, de l'insertion socioprofessionnelle et de la formation présents sur le territoire



#### **UN COLLECTF**

L'action de la Maison de l'emploi est portée par une équipe dynamique, avec de fortes habitudes de travail collaboratives.

#### **DES VALEURS**

Ecoute, bienveillance, ouverture et valorisation : l'équipe de la Maison de l'Emploi place l'humain au cœur de son action. Elle veille à instaurer une relation de confiance que ce soit avec les publics accueillis ou les partenaires.





#### **Animer**

La MDE porte le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Pour mener au mieux ses actions elle se coordonne avec ses différents partenaires de l'insertion professionnelle. Elle porte également une mission d'animation économique pour une mise en relation entre employeurs et personnes en recherche d'emploi : Salon de l'Emploi, de la Reconversion et de la Formation, rencontres de l'Emploi,...).

#### Accompagner

La MDE accueille, oriente, remobilise et accompagne les personnes éloignées de l'emploi (Actions du PLIE, Action réfugiés). Elle appuie aussi les entreprises qui ont des besoins de recrutement (mise en relation, immersion, suivi...) et oriente les personnes qui ont des projets de création d'entreprise (la Fabrique à entreprendre). Elle est enfin facilitatrice sur la clause d'insertion.

#### Anticipe

La MDE participe à **l'anticipation des mutations économiques**. Elle assure une mission de veille et d'observatoire de l'emploi sur le territoire et expérimente de nouvelles actions pour répondre aux nouveaux besoins : emploi des seniors, des réfugiés, redynamisation des personnes très éloignées de l'emploi.





### Projet associatif 2024-2027

## Coopérer et innover pour l'emploi durable sur le territoire du Grand Périgueux









#### Une logique d'intervention multiple et graduelle

Le recours aux dispositifs de droit commun chaque fois que c'est possible en 1<sup>ère</sup> intention. L'adaptation de l'offre existante et la diversification des modes d'accompagnement lorsque cela s'avère nécessaire. La création de nouvelles réponses aux besoins grâce à une capacité d'innovation renforcée.



## Ambition #1 Favoriser l'accès à l'emploi et sécuriser les parcours pour y parvenir

Au regard de l'évolution du marché de l'emploi mais aussi des profils, besoins et aspirations des personnes susceptibles d'être accompagnées par la Maison de l'Emploi et ses partenaires, il est nécessaire de positionner la MDE dans une logique d'intervention à 360°, agissant à la fois sur la captation des publics, leur accompagnement sur mesure et leur maintien dans l'emploi.

- >> Orientation #1.1 : Confirmer la capacité de la MDE à s'adresser à un large public
- Diversifier les moyens et outils de captation des publics éloignés de l'emploi
- Renforcer les partenariats permettant de toucher un plus grand nombre de personnes ayant jusqu'alors difficilement accès à l'offre d'accompagnement
- Poursuivre et développer des actions spécifiques en direction de publics prioritaires (migrants, séniors, personnes en reconversion, familles monoparentales...)
- >> Orientation #1.2 : Rendre les publics acteurs de leur parcours et veiller à l'adaptation de l'offre d'accompagnement au plus près des besoins
- Associer étroitement les personnes accompagnées dans leurs choix d'orientation, favoriser leur autonomie et leur autodétermination en mobilisant des outils et méthodes adaptés
- · Valoriser les acquis d'expérience, l'engagement et le pouvoir d'agir des personnes éloignées de l'emploi
- Répondre aux besoins des personnes de façon personnalisée, en mobilisant un large panel de partenaires en capacité de proposer des solutions adaptées
- >> Orientation #1.3 : Faciliter le maintien dans l'emploi
- Renforcer les actions de préparation et de suivi dans l'emploi, tant du côté des publics accompagnés que des entreprises recruteuses
- Affirmer une posture de proximité tout au long du parcours pour anticiper les risques de rupture



### Ambition #2 Anticiper et répondre aux besoins des employeurs

Les parcours vers l'emploi ne peuvent se construire qu'en lien étroit avec les employeurs du territoire, en s'appuyant sur leurs besoins et en agissant auprès d'eux dans une logique de facilitation, d'anticipation et de recrutement

#### Orientation # 2.1: Favoriser une logique de circuit court de l'emploi

- Confirmer le rôle de la MDE de porte d'entrée et de lieu ressource pour le secteur de l'emploi.
- Renforcer la capacité de captation, de mobilisation et de collaboration des employeurs dans la construction des parcours vers l'emploi.
- Œuvrer au rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, en favorisant le développement de nouvelles modalités de rencontre entre les employeurs et les publics en recherche d'emploi

#### >> Orientation #2.2 : Agir sur les représentations

- Contribuer au changement de regard des employeurs sur les publics éloignés de l'emploi, et réciproquement.
- Valoriser et faire connaître les compétences des personnes accompagnées et témoigner des parcours réussis en s'appuyant sur des entreprises « ambassadrices » de la Maison de l'Emploi.
- Faire connaître « autrement » les secteurs en tension et s'ouvrir sur les lieux de formation et d'apprentissage pour valoriser et informer sur les métiers qui recrutent.

#### >> Orientation #2.3 : Anticiper et être en veille

- Faciliter l'identification des besoins RH des TPE/PME et les appuyer dans la formalisation de leurs besoins.
- Anticiper l'apparition de nouveaux métiers et adapter l'offre d'accompagnement en conséquence.
- Faciliter les démarches entrepreneuriales en partageant et diffusant les données socio-économiques du territoire.



## Ambition #3 Innover et expérimenter au service de l'emploi

Une des forces de la Maison de l'Emploi réside dans sa capacité à réinterroger sans cesse ses méthodes de travail et à ajuster son offre de services en fonction de l'évolution des besoins et des enjeux auxquels sont confrontés les publics en recherche d'emploi et les employeurs. Cette capacité d'adaptation et d'innovation doit perdurer et se développer.

- >> Orientation #3.1 : Proposer des cadres et espaces propices à l'émergence et au développement d'approches renouvelées au service de l'emploi
- Animer des temps d'échanges de pratiques multi-acteurs (acteurs de l'accompagnement dans l'emploi, entreprises, publics en recherche d'emploi) et/ou contribuer à d'autres espaces de réflexion et d'échanges.
- Valoriser les bonnes pratiques et les démarches innovantes favorisant le retour à l'emploi.
- >> Orientation #3.2 : Initier des démarches de co-construction de réponses nouvelles adaptées aux enjeux et aux besoins des publics et du territoire
- Appuyer les réflexions autour de la mutualisation d'emplois et de compétences pouvant déboucher sur des coopérations territoriales au service d'emplois de qualité et attractifs (Ex : Groupements d'employeurs)
- Associer les employeurs à l'élaboration de réponses aux freins à l'emploi (mobilité, garde d'enfants...).
- Soutenir et accompagner l'évolution de certaines actions de retour à l'emploi (par exemple la clause sociale).
- Mobiliser des ressources et des expertises complémentaires en faveur des parcours des personnes accompagnées.



# Ambition #4 Travailler en réseau et appuyer la dynamique territoriale de l'emploi

La Maison de l'Emploi a pour objectif de compléter l'offre de « droit commun » en matière d'insertion professionnelle et d'apporter un accompagnement plus spécifique aux publics les plus en difficulté. Ce travail est fait en complémentarité avec ses différents partenaires. Grace à sa connaissance fine du territoire et de ses besoins, elle participe à la mise en visibilité, la coordination et la transversalité des offres de services aux publics éloignés de l'emploi et aux employeurs.

- >> Orientation #4.1 : Favoriser les synergies entre les différents acteurs au service de l'ambition commune d'un accès à l'emploi durable
- Identifier « les trous dans la raquette » afin de développer des services dans ces domaines.
- Etre au service des structures avec lesquelles les publics ciblés sont en relation.
- Renforcer et faire vivre un partenariat avec les acteurs compétents dans ce domaine.
- >> Orientation #4.2 : Informer sur l'offre d'accompagnement et les opportunités d'emploi et de création d'activités
- Positionner la MDE comme acteur ressource d'accueil et d'orientation des publics vers l'offre disponible.
- Diversifier et adapter la communication pour rendre accessible les informations auprès des différents publics.
- Renforcer les actions et évènements de proximité et « hors les murs ».
- >> Orientation #4.3 : S'appuyer sur la gouvernance associative de la Maison de l'Emploi pour animer la dynamique des forces vives du projet
- Partager l'action de la MDE et ses ambitions, rendre compte.
- Construire des actions de communication fédérant l'ensemble des parties prenantes et favorisant un rayonnement plus fort et une implication renouvelée de leur part sur l'ensemble du territoire d'intervention.